



Observatoire départemental de sécurité routière



DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

Ces données provisoires sont issues des remontées rapides des forces de l'ordre.

DONNEES GENERALES

Bilan du mois d'août 2015

Pour la première fois depuis le début de l'année 2015, on enregistre une augmentation de tous les indicateurs en août, en comparaison avec le mois d'août 2014. Le nombre de tués est de 6 (5 en zone gendarmerie et 1 en zone police) et l'indice de gravité est à nouveau élevé.

<u>Les valeurs mensuelles</u>	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés	Indice de gravité ¹
août 2015	29	6	37	28	20,7
août 2014	23	3	30	22	13,0
Variation 2014/2015	+ 6 ↑	+ 3 ↑	+ 7 ↑	+ 6 ↑	+ 7,7 ↑

Bilan des 8 premiers mois de l'année 2015

Le **début d'année 2015** reste **moins meurtrier** que celui de 2014 et le nombre d'accidents est toujours en baisse par rapport à la même période de l'année précédente. En revanche, le nombre de blessés est en légère augmentation.

<u>Les valeurs cumulées</u>	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés	Indice de gravité
2015	151	19	191	123	12,6
2014	161	26	189	114	16,1
Variation 2015/2014	- 10 ↓	- 7 ↓	+ 2 ↑	+ 9 ↑	- 3,6 ↓

1 L'indice de gravité correspond au nombre de tués pour 100 accidents corporels.

Comparaison de l'année 2015 aux 5 dernières années (2010 – 2014)

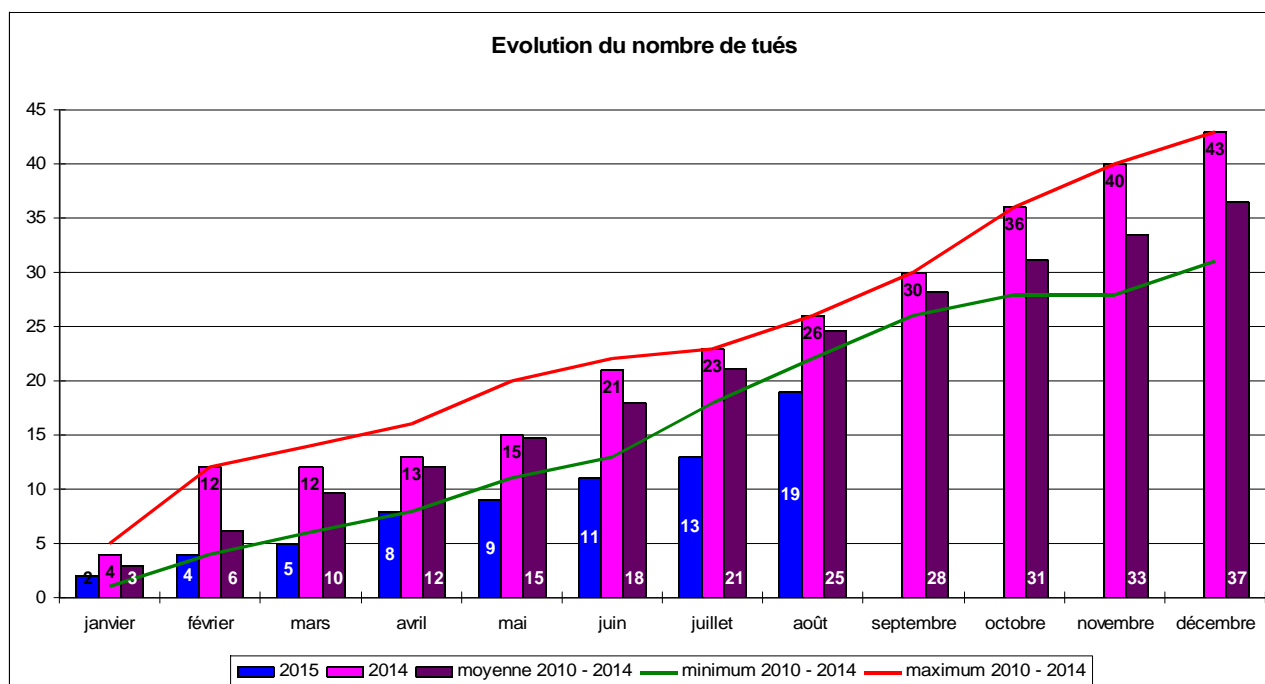
Le caractère particulièrement accidentogène du mois d'août 2015 se confirme au regard des chiffres moyens 2010 – 2014.

La comparaison entre le cumul 2015 et la moyenne des cumuls des 5 années précédentes montre tout de même une tendance à l'amélioration pour l'année 2015.

<u>Les valeurs mensuelles</u>	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés	Indice de gravité
août 2015	29	6	37	28	20,7
Moyenne des mois de août de 2010 à 2014	26	3	38	22	11,5
Variation 2015 / moyenne 2010 – 2014	+ 3 ↑	+ 3 ↑	- 1 ↓	+ 6 ↑	+ 9,2 ↑

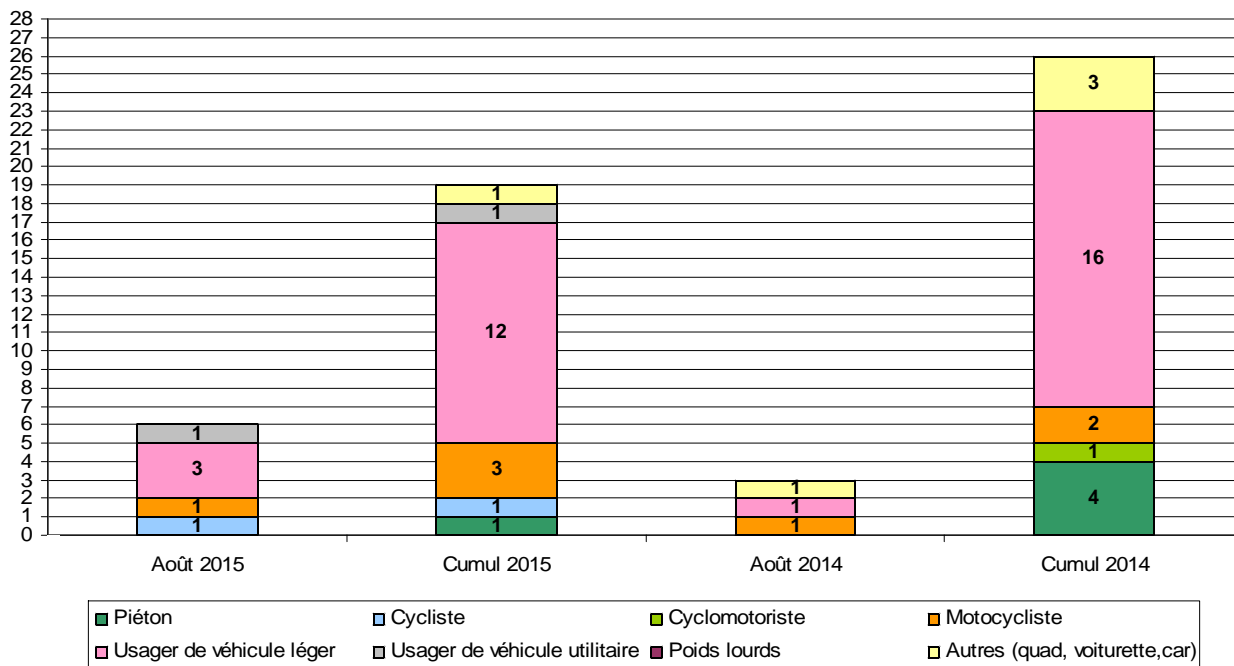
<u>Les valeurs cumulées</u>	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés	Indice de gravité
Cumul 2015	151	19	191	123	12,6
Moyenne des cumuls annuels entre 2010 et 2014	188	25	243	113	13,3
Variation 2015 / moyenne 2010 – 2014	- 37 ↓	- 6 ↓	- 52 ↓	+ 10 ↑	- 0,7 ↓

À fin août 2015, le nombre de tués reste inférieur au minimum enregistré sur la période de référence 2010 – 2014 (minimum de 22 à fin août 2013).

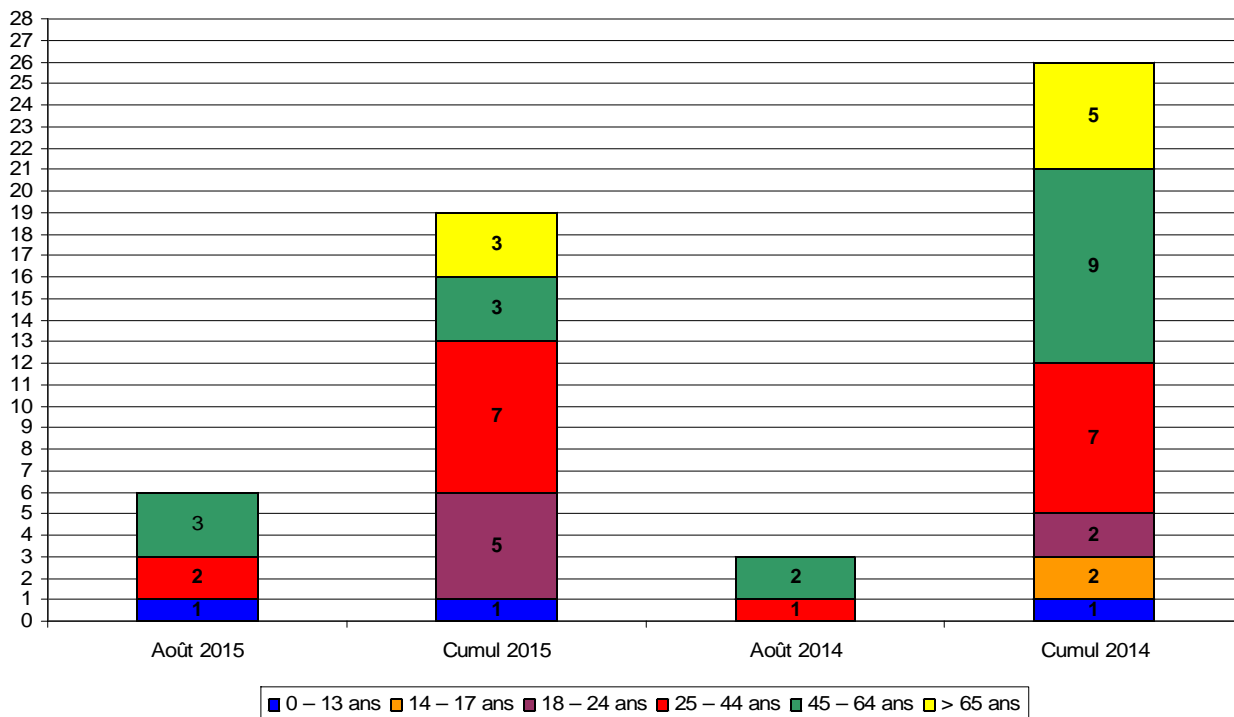


LES TUES

Répartition du nombre de tués par catégories d'usagers

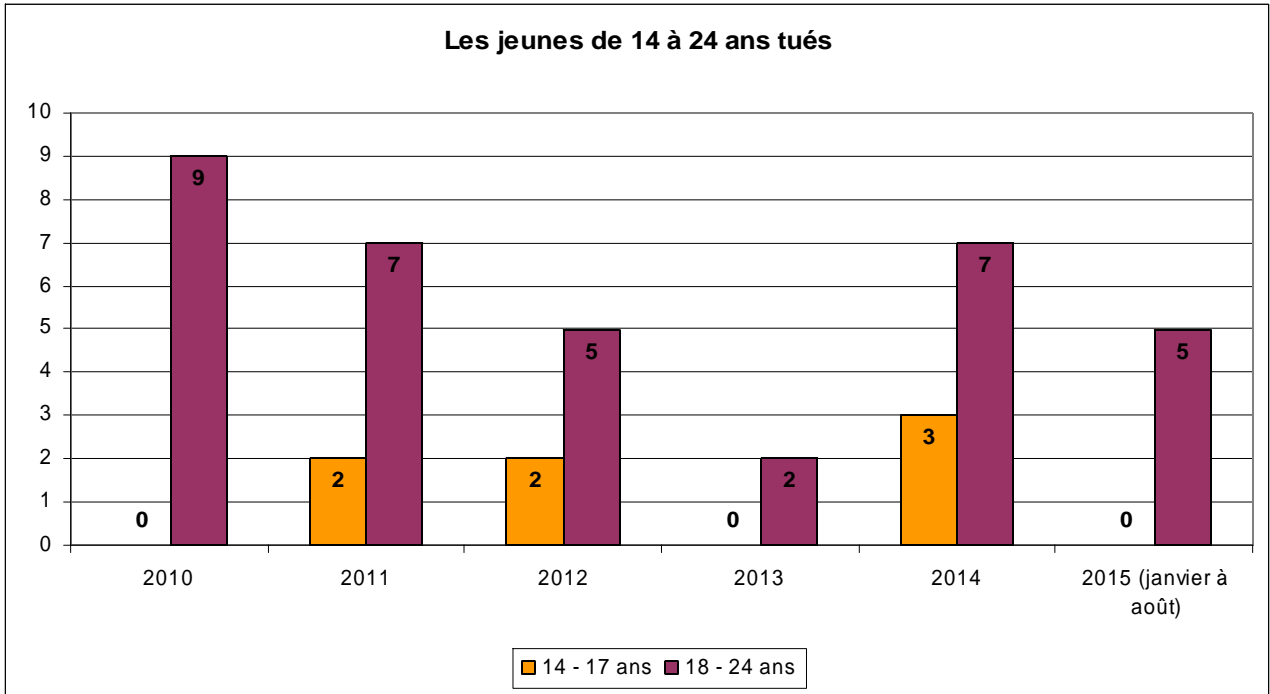


Répartition du nombre de tués par tranches d'âge

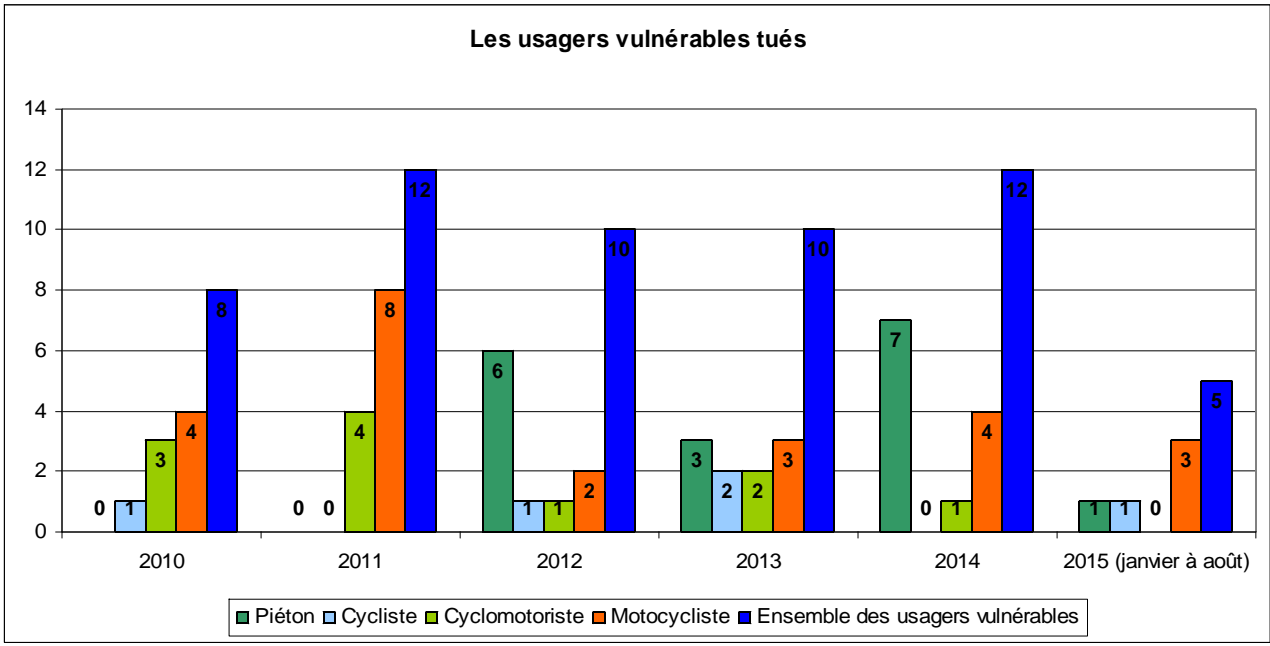


LES ENJEUX DU DGO

Les jeunes de 14 à 24 ans



Les usagers vulnérables



La vitesse

Les 24 radars « contrôles sanctions automatisés » (radars CSA encore appelés radars automatiques) ont relevé **9 119** excès de vitesse en août 2015 (contre 7 323 en août 2014).

Ces excès sont dans 94 % des cas des excès de moins de 20 km/h. Toutefois, 13 excès de plus 50 km/h sont à déplorer.

Depuis le début de l'année, les radars CSA ont relevé **51 745** excès de vitesse, contre 38 417 sur la même période en 2014.

Parallèlement, les forces de l'ordre organisent des contrôles inopinés sur l'ensemble des routes du département. En août 2015, **993** excès de vitesse ont été relevés (contre 1 054 en août 2014).

En 2015, les forces de l'ordre ont relevé **6 618** excès de vitesse contre **6 255** en 2014 (soit une hausse de 6 %).

L'alcool, les stupéfiants et les autres addictions

Parallèlement aux actions de prévention organisées sur l'ensemble du département par tous les acteurs locaux de sécurité routière, les forces de l'ordre organisent de façon régulière des contrôles d'alcoolémie.

Des contrôles pour conduite sous l'emprise de stupéfiants ont également lieu tout comme la verbalisation pour l'utilisation du téléphone portable au volant, véritable fléau à l'origine d'un accident corporel sur dix.

Activités des forces de l'ordre en août 2015			
ALCOOL	Nombre de dépistages	7930	2 % des dépistages sont positifs
	Nombre d'infractions relevées	161	
STUPEFIANTS	Nombre de dépistages	72	56 % des dépistages sont positifs
	Nombre de dépistages positifs	40	
TELEPHONE	Nombre d'infractions pour circulation avec un appareil à écran en fonctionnement dans le champ de vision du conducteur et ne constituant pas une aide à la conduite	158	